



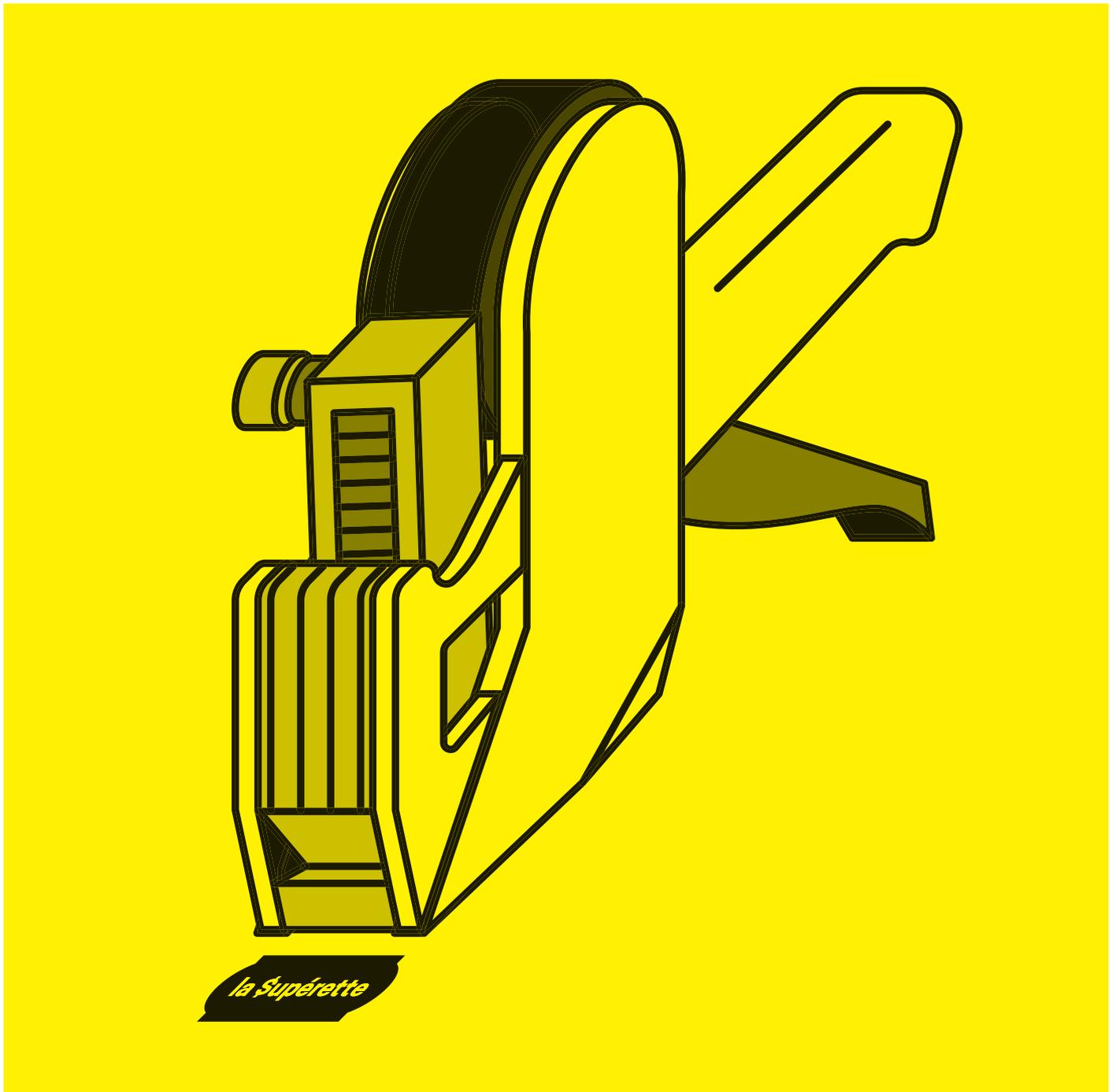
maison des arts
— centre d'art
contemporain
de malakoff —

maison des arts
105, avenue
du 12 février 1934
92240 malakoff

supérette
28, boulevard
stalingrad
92240 malakoff

renseignements
maisondesarts.
malakoff.fr
01 47 35 96 94
entrée libre

ville de Malakoff



appel à résidence
pour collectif d'artistes-auteur·rice·s
mai - juillet 2022

présentation de la supérette

« La supérette » a été mis à disposition par Paris-Habitat au profit de la ville de Malakoff pour son centre d'art le 5 décembre 2019. En accord avec ses partenaires*, le centre d'art a choisi d'y faire des résidences de jour pour collectifs d'auteur·rice·s – la forme collective étant peu soutenue par la politique culturelle actuelle en France – d'y associer une programmation de soutien aux artistes-auteur·rice·s qui expérimentent des projets collaboratifs.

un lieu de rencontre

Dans un espace de près de 200 m² ouvert sur l'espace public, la supérette se situe dans un quartier construit au début des années 1960, au rez-de-chaussée de l'un des immeubles d'habitation. Le lieu et sa programmation sont en attention avec son environnement, ses habitant·e·s et ses usager·ère·s (associations, commerçant·e·s, gardien·ne·s d'immeubles), avec lequel·le·s l'équipe du centre d'art nourrit un dialogue qui se construit au fil du temps et des rencontres.

un lieu de réflexion

La supérette est un lieu propice à l'échange et à la collaboration avec de nouveaux·elles interlocuteur·rice·s. La programmation initiée à la supérette s'organise autour de multiples dispositifs : ateliers, discussions, lectures, tables rondes, arpentages, etc., autant de formats pouvant être saisis par le collectif en résidence, en co-construction avec l'équipe du centre d'art.

un lieu ressource

La fragilité de l'écosystème des arts visuels nécessite une attention particulière. La supérette répond à l'objectif d'être un lieu ressource pour les auteur·rice·s accueilli·e·s et plus largement pour les travailleur·se·s de l'art. Des temps de rencontres sont pensés sous la forme de discussions et de récits d'expériences qui permettent d'interroger les droits qui les concernent et la place des auteur·rice·s dans la société contemporaine. Cet axe traduit ce qui est au cœur du projet de la supérette : une approche consciente et éthique du travail artistique, pensant plus largement l'art comme possible vecteur de transformation sociale.

**Cette résidence est
rendue possible grâce au
soutien de
la DRAC Île-de-France –
ministère de la Culture
et de Paris Habitat.**



présentation de la résidence

objectifs de la résidence

La résidence vise principalement à :

- soutenir un collectif d'auteur·rice·s dans leur(s) recherche(s).
- favoriser et faciliter de nouvelles rencontres, collaborations et échanges.
- accompagner un collectif d'auteur·rice·s souhaitant expérimenter un projet artistique, nécessitant l'usage et la pratique d'un lieu ouvert au public : il appartiendra au collectif de définir dans son projet, la manière dont iels souhaitent investir et habiter le lieu.

* On entend par auteur·rice·s : artistes, photographes, vidéastes, performeur·euses, chorégraphes, commissaires, cinéastes, philosophes, critiques, écrivain·e·s, médiateur·trice·s... tou·te·s celles et ceux qui produisent de la pensée, qui fabriquent et interagissent. Le terme est maintenant totalement intégré par le centre d'art de Malakoff et est travaillé avec certain·e·s philosophes, critiques et commissaires.

cadre et conditions de la résidence

- Résidence de jours de **3 mois de mai à juillet 2022**.
- Travailler en collaboration avec l'équipe du centre d'art, afin de l'associer aux réflexions autour du projet et à la vie de la résidence.
- Rendre visible dans le lieu la(es) recherche(s) du collectif et le projet en cours. Des outils et moyens de médiation seront à penser en lien avec la chargée de la résidence.
- Prendre en compte les contraintes des sites, les usages, la sécurité du domaine public, des réglementations, les modalités et délais de réalisation ainsi que les contraintes d'entretien.
- Produire un bilan et un retour d'expérience critique de la résidence et des perspectives des recherches menées. L'objet de cet écrit est de constituer à la fois une archive – en rassemblant dans un document les textes et les visuels produits – et porter un regard analytique sur celle-ci.
- La participation à un journal de bord mis en place par le centre d'art est proposé au collectif (facultatif).

Une réunion de préparation de la résidence sera organisée avec le collectif à la supérette le **7 avril (rémunérée)** afin de se reconfronter et discuter de leurs recherches et des moyens d'accompagnement à mettre en œuvre par le centre d'art. Cette réunion permettra d'établir le planning du collectif à la supérette, ainsi que les étapes du projet, qui seront inclut à la convention de la résidence.



présentation de la résidence

mis à disposition

- Un espace de travail de 192 m² en rez-de-chaussée. Attention : la résidence ne dispose pas d'un logement.
- Une cuisine avec frigo, évier, rangement et vaisselle, mobilier (tables, chaises, canapés, rangements).
- un espace de stockage en sous sol, de 69 m².
- des outils et petits matériels sont mis à disposition du collectif. Les services techniques de la ville et d'autres partenaires malakoffiots peuvent mettre à disposition des moyens (matériels, sonos, véhicules, etc).

les honoraires et la production

- Le collectif lauréat percevra des honoraires de **9 000 € TTC**. (versement de 3 000 € /TTC par mois).
- Toute intervention, type visites ou ateliers de médiation proposées par le centre d'art, discuté avec les membres du collectif, fera l'objet d'une rémunération complémentaire.
- Le collectif disposera d'un budget de **2 000 € TTC** destinés à la production (frais de transport, achats, etc).
- Une rémunération de **500 € TTC** est prévue dans le cadre de la demi-journée de travail du 7 avril 2022 (déjeuner partagé - horaires à définir avec le collectif).
- Chaque personne du collectif doit disposer d'un numéro de SIRET, d'un Kbis ou d'un numéro d'inscription à la Maison des artistes, l'URSSAF, l'Agessa ou une association reconnue d'utilité publique.
- Une convention sera remise au collectif, qui précisera le cadre juridique et financier de la résidence.

processus de sélection

1 - les dossiers

Les dossiers sont à adresser en français uniquement par mail à l'adresse suivante : maisondesarts@ville-malakoff.fr, **avant le 17 janvier 2022 à midi (12h)**.

Toute candidature devra comporter les éléments ci-dessous en format PDF (poids maximum de l'ensemble : 7 Mo) :

- Aucune limite d'âge n'est fixée.
- 1 dossier représentatif du travail et des recherches menées par le collectif et les projets réalisés.
- 1 dossier présentant le collectif et la liste de ses membres, comprenant les coordonnées complètes des membres du collectif (adresse postale, adresse e-mail, téléphone), date et lieu de naissance, lieu de vie actuel.

clôture des candidatures :
le 17 janvier 2022 midi (12h)

1^{ère} réponse : 24 janvier 2022

présentation devant jury :
16 février 2022
réponse : 17 février 2022

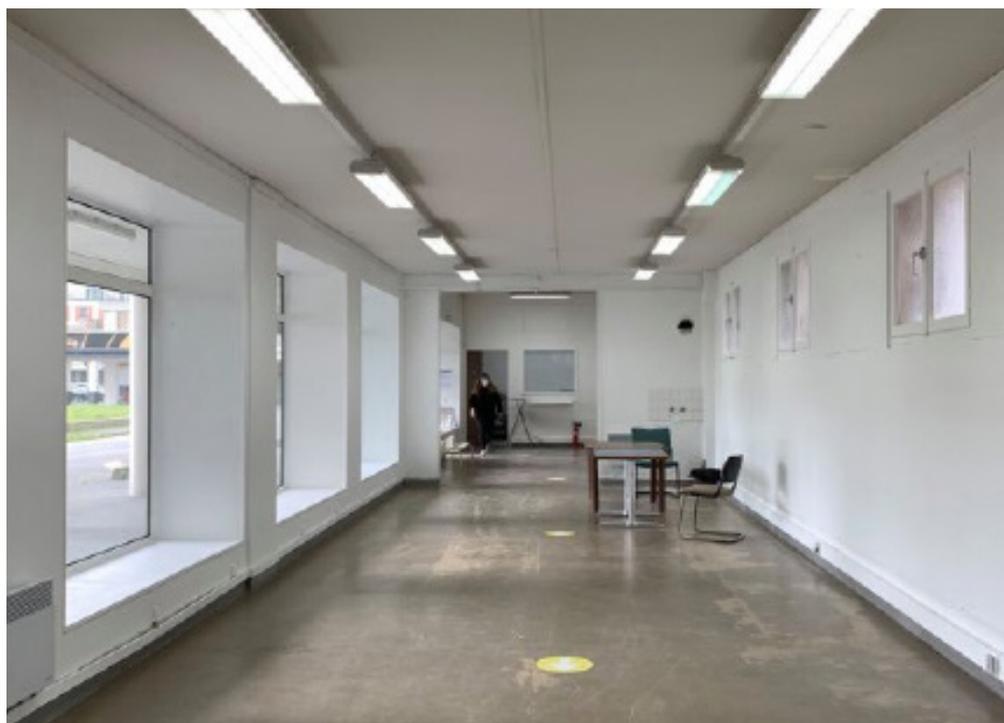
réunion de préparation
7 avril 2022

date de la résidence :
2 mai au 23 juillet 2022

**temps d'échange et de bilan avec
l'équipe du centre d'art :**
27 juillet 2022

2 - le jury

- Une réponse sera adressée aux candidats avant le **24 janvier 2022**. Les candidats présélectionnés disposeront de trois semaines pour préparer une note d'intention de leur résidence.
- La présentation devant le jury aura lieu le **16 février 2022** au matin (date et heure de passage sous réserve). Le collectif présentera une note d'intention, de leur(s) recherche(s), le projet envisagé sur trois mois, ainsi que la façon dont iels occuperont le lieu.
- L'équipe du centre d'art sera disponible en amont pour apporter des précisions (par mail ou par téléphone) aux collectifs sur le déroulé du jury ou concernant la résidence.
- Chaque collectif disposera de 20 minutes de présentation, qui seront suivies de 25 minutes d'échange avec le jury.
- Le jury sera composé de la conseillère arts plastiques de la DRAC Île-de-France, du maire adjoint en charge des affaires culturelles de la ville de Malakoff, d'un-e représentant-e de Paris Habitat, de la directrice de la maison des arts, centre d'art contemporain de Malakoff, d'une chercheuse associée, de la chargée des projets hors les murs du centre d'art et de professionnel-le-s extérieur-e-s.
- Chaque collectif sélectionné pour la présentation devant le jury, **sera indemnisé à hauteur de 150 € TTC**.
- Le 17 février, les candidat-e-s seront averti-e-s des décisions du jury par un mail dans lequel les réponses seront motivées. Iels pourront contacter l'équipe du centre d'art contemporain de Malakoff pour plus d'informations, à l'issue du jury.



le centre d'art : lieu de production, de diffusion et d'accompagnement

Le centre d'art contemporain de Malakoff déploie ses actions entre deux lieux : la maison des arts, lieu de diffusion, et la supérette, lieu d'expérimentation.

Laboratoire émetteur d'idées, d'utopies et de formes inédites, lieu de rencontre avec les auteur·rice·s, initiateur de débats et échanges sur les mutations de notre société, le centre d'art reste avant tout le lieu du projet de l'artiste. Il s'emploie, à ce titre, à leur offrir la possibilité de produire et d'exposer. La maison des arts propose un programme de deux expositions personnelles ou collectives par an, attentif à toutes les tendances, générations et moyens d'expressions plastiques. Les expositions rebondissent et opèrent des frottements avec l'actualité, la géopolitique, la sociologie, les enjeux environnementaux et les technologies émergentes.

La structure est également un lieu de ressources pour les auteur·rice·s, étudiant·e·s en art, qui savent pouvoir compter sur du soutien intellectuel, logistique et administratif. Elle mène des actions pédagogiques et de médiation particulièrement actives. La fonction de médiation apparaît, en effet, comme un axe essentiel du centre d'art vis-à-vis de tous les publics sur son territoire : initiation à l'art contemporain, travail d'information auprès des enseignant·e·s, ateliers pédagogiques, évaluation des actions, échanges avec les publics et partage de connaissances. L'exposition, grâce à une médiation de qualité, se prolonge au-delà de sa durée et continue de vivre au travers du récit des visiteurs. Une pédagogie de proximité permet ainsi de placer chacun·e, enfant et adulte, au plus près de la pensée de l'artiste-auteur·rice.

Pour l'année 2019, le centre d'art ouvre sa première résidence hors les murs : la supérette, grâce à une mise à disposition d'un local de 200 m² par Paris Habitat. Résidence de jour pour des collectifs d'artistes-auteur·e·s, elle se situe dans le quartier de Stalingrad, qui constitue à lui seul une petite ville dans la ville, au sud de Malakoff. Ce nouveau lieu a vocation à être un lieu de production et d'expérimentation collectives, ouvert sur le territoire, complémentaire du lieu de diffusion qu'est le centre d'art. C'est un espace d'échange et de partage entre créateur·rice·s et habitant·e·s et usager·e·s du quartier où elle se trouve, à l'écoute de son environnement et privilégiant les projets écoresponsables.

Pour tous renseignements complémentaires connectez-vous sur :
<http://maisondesarts.malakoff.fr>.

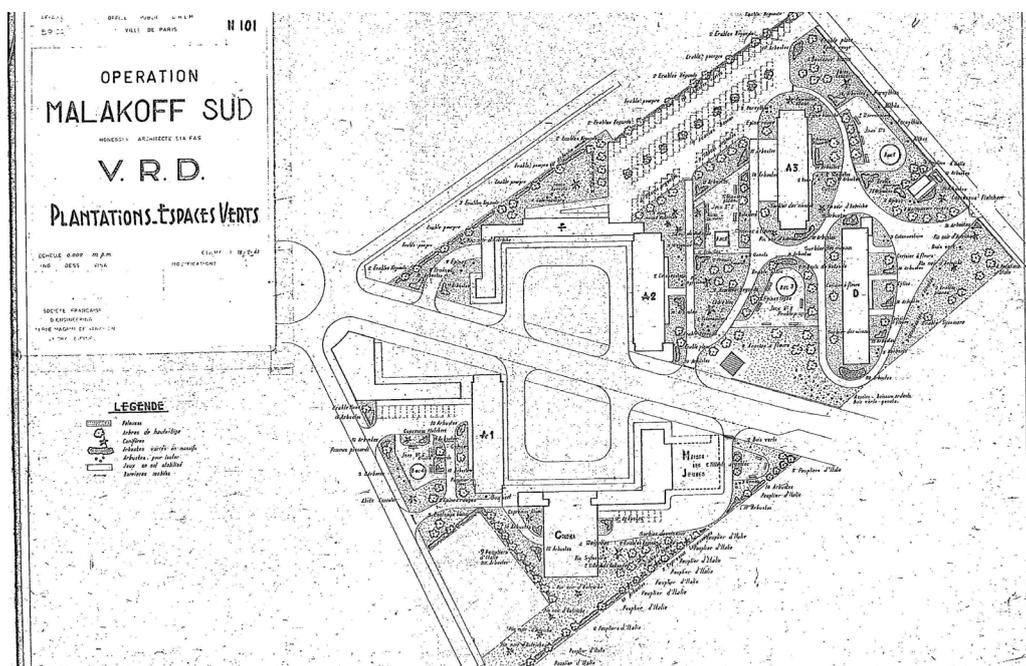
Avec plus de 123 000 logements, Paris Habitat est un acteur majeur du logement social à Paris et en proche banlieue. Grâce au soutien de la ville de Paris, les équipes de Paris Habitat mettent en œuvre leurs compétences et savoir-faire pour développer l'offre de logements sociaux et offrir une réelle qualité de service aux locataires. Construire, loger, réhabiliter, renouveler les territoires, attribuer des logements, assurer un cadre de vie agréable, animer la vie locale sont autant de missions qui placent Paris Habitat au cœur des problématiques sociales et urbaines actuelles.

Paris Habitat est propriétaire de 591 logements construits en 1962 par l'architecte Denis Honneger dans une opération appelé « Malakoff Sud ». Cet ensemble immobilier est composé de deux îlots d'habitation distincts, l'un, communément appelé par ses habitant·e·s, « côté rue », longe le boulevard de Stalingrad au 21 et au 28 (320 logements / 6 halls) et comprenant, en pied d'immeuble, l'ensemble des locaux commerciaux et associatifs. L'autre îlot, communément appelé par les habitants « côté jardin », est situé en contrebas du boulevard, le long de contre allées arborées aux 33 et 35 de la rue Paul Vaillant Couturier (272 logements / 6 halls).

Ces deux ensembles d'immeubles, bien que construits simultanément (entre 1962 et 1967), n'ont pas, du fait de leur situations géographiques et urbaines distinctes, les mêmes problématiques d'usage et de vie quotidienne pour habitant·e·s.

Paris Habitat est un bailleur social principalement parisien soucieux d'apporter une qualité et un cadre de vie agréable à ses locataires. Favorisant et soutenant les initiatives associatives et collectives sur ses résidences, le bailleur imagine et accompagne des projets culturels innovants pour répondre aux enjeux qui se posent sur ses sites.

Le bailleur social accompagne étroitement l'activité commerciale et associative, soucieux de maintenir une activité dans ses locaux dont l'attractivité reste fragile. On trouve une vingtaine de commerces et d'associations sous les coursives. Depuis plusieurs années, Paris Habitat soutient l'animation locale, favorise la rencontre entre les locataires par le biais d'associations implantées sur le site, et plus particulièrement « deuxième groupe d'intervention » dont l'atelier de curiosité urbaine est situé au 21 ter, boulevard de Stalingrad.



informations pratiques



métro



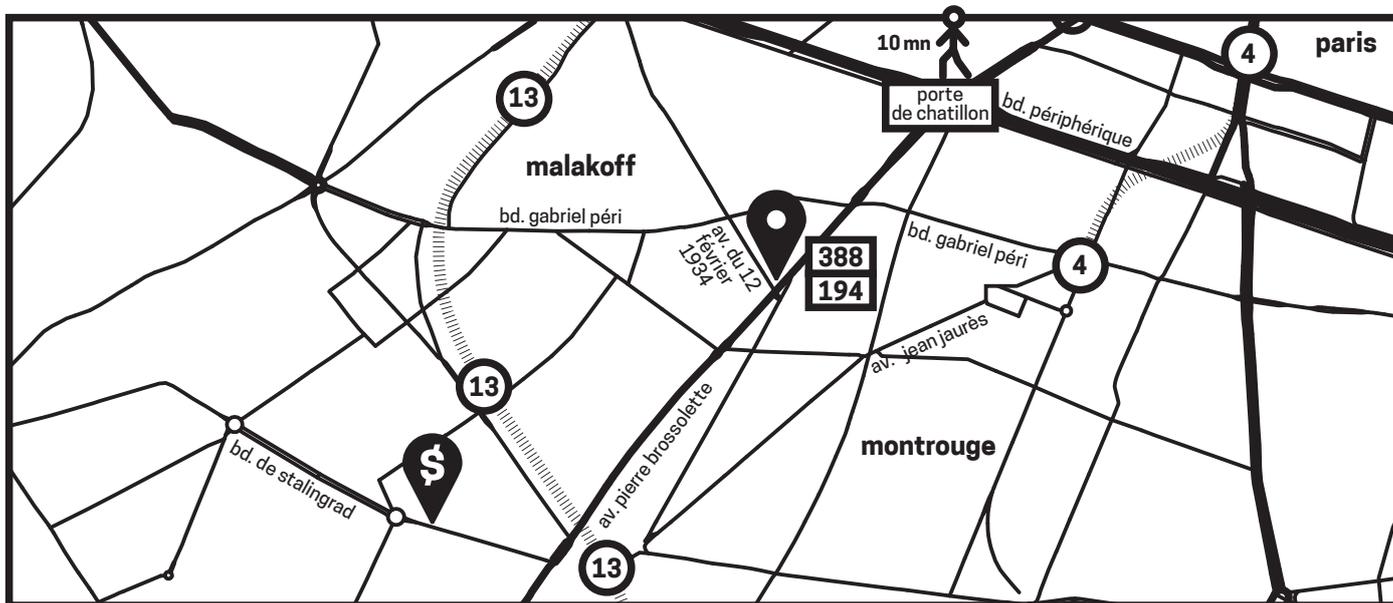
bus



la maison
des arts



la Supérette



accès

maison des arts

105, avenue du 12 février 1934
92240 Malakoff

métro ligne 13

Station Malakoff - Plateau
de Vanves.

métro ligne 4

Mairie de Montrouge

supérette

28 bd. stalingrad
92240 Malakoff

métro ligne 13

Station Etienne Dolet
Station Châtillon Montrouge

contacts

directrice

aude cartier

pôle projets hors-les-murs
et la supérette

juliette giovannoni

administration
et production

clara zaragoza

chargée de mission

noémie mallet

pôle médiation
et éducation artistique

julie esmaelipour

stage en médiation
et communication

robin pfeiffer

accueil et médiation le week-end
muntasir koodruth

graphisme : The Shelf Company

partenaires

La maison des arts - la supérette, centre d'art contemporain de Malakoff bénéficie du soutien de la DRAC Île-de-France, Ministère de la Culture et de la Communication, du Conseil départemental des Hauts-de-Seine et du Conseil régional d'Île-de-France.

La maison des arts - la supérette, centre d'art contemporain de Malakoff fait partie des réseaux TRAM, BLA! et Art en Résidence.

Les résidences à la supérette sont rendues possibles grâce au soutien de la DRAC Île-de-France et Paris Habitat.

maisondesarts.malakoff.fr
maisondesarts@ville-malakoff.fr
01 47 35 96 94